

**Analyse d'erreurs dans la segmentation des phrases et des
mots
Cas des étudiants de 1^{ère} année sciences économiques.**

MOHAMMED DJAOUTI Amina
Université d'Oran2 - Ahmed Ben Ahmed.

.Reçu le: 28.04.2017 -.Expertisé le: 30.06.2018 -.Accepté et publié le: 18.02.2019

Abstract

Our work is in the field of error analysis. Our goal is to make a survey and a categorization of the various errors on the ideograms (Nina Catach)¹ from the writings produced by students in the first year of economics then analyze the difficulties faced by these students and make assumptions about what could be the cause these difficulties. In this article, we have taken as support the research conducted by Catach in the field of spelling in general and the punctuation in particular that the research of Albert Doppagne. Our approach consists in identifying and classifying the errors made by the students in their copies. A systematic classification of faults will enable us to identify points of convergence between these errors so that we can then describe and analyze them.

Keywords

Speech- FOU- punctuation –idiogram.

Introduction

La non-maîtrise du français à l'université algérienne a certainement un effet négatif sur les résultats des étudiants. Il a un effet sur leurs productions écrites sous forme d'erreurs dont les formes et les types sont variés. Notre but est de faire un relevé puis une catégorisation des différentes erreurs concernant les idéogrammes à partir des écrits produits par les étudiants des sciences économiques puis analyser les difficultés rencontrées par ces étudiants et émettre des hypothèses sur ce qui pourrait être la cause de ces difficultés. Dans cet article, nous aborderons en premier lieu l'analyse des erreurs de segmentation des phrases, dans cette partie nous analysons les erreurs sur l'emploi des signes de ponctuation et sur l'emploi de la majuscule. En deuxième lieu nous aborderons l'analyse des erreurs de segmentation des mots c'est-à-dire l'emploi de l'apostrophe.

¹ Catach Nina, *La ponctuation*, Paris, PUF, 1994.

1. L'analyse des erreurs de segmentation des phrases

La ponctuation est un ensemble de signes écrits qui, par convention, présentent, séparent, coupent, isolent des unités dans une phrase ou dans un texte. Ces signes qui organisent un texte. Selon Riegel : « *La ponctuation est le système des signes graphiques qui contribuent à l'organisation d'un texte écrit et qui apportent des indications prosodiques, marquent des apports syntaxiques ou véhiculent des informations sémantiques. Dans le processus de production de l'écrit, les signes de ponctuation, de même que les connecteurs contribuent à la structuration du texte, qui doit se soumettre aux contraintes de la linéarité de l'écrit : les uns et les autres marquent les relations (de liaison ou de rupture) entre les propositions successives du texte. Dans l'activité de lecture, une ponctuation et une typographie "standard" augmentent la rapidité de la lecture et facilitent la compréhension du texte ; elles explicitent les articulations sémantiques et logiques du texte, suppriment les ambiguïtés.* »¹

On différencie traditionnellement une dizaine de signes graphiques : la virgule (,), le point-virgule (;), le point (.), le point d'exclamation (!), le point d'interrogation (?), les points de suspension (...), les deux-points (:), les guillemets (« »), le tiret (-) et les parenthèses (). Selon Nina Catach : « *la ponctuation comprend plusieurs classes de signes graphiques discrets et formant système complétant et suppléant l'information alphabétique* »²

La ponctuation constitue la respiration de la phrase ; un élément de sa clarté qui en permet de saisir l'ordre, la liaison, les rapports des idées. Ces signes constituent des marques syntaxiques qui sont équivalents à des moyens syntaxiques marqués dans l'oral ou dans l'écrit ; la ponctuation a comme fonction syntaxique l'organisation et la séparation des unités linguistiques.

Elle a aussi une fonction prosodique qui se repère dans la lecture orale ; elle marque les endroits pour respirer, le rythme, l'intonation, la mélodie.

Elle exprime sa volonté et ce qu'il veut faire de son énoncé ainsi que sa visée argumentative. Elle marque un arrêt prosodique, un repos, un souffle (virgule ou point virgule) : « *un système de signes qui contribuent à l'organisation d'un texte écrit et qui apportent des*

¹ Riegel Martin et alii , *Grammaire méthodique du français*, Quadrige, 2004, p83

² Catach., 1998, p 21

*indications prosodiques, marquent des rapports syntaxiques ou véhiculent des informations sémantiques. »*¹.

Le locuteur peut parfois détailler ses propos en présentant des définitions, des explications, des reformulations (les guillemets ou les deux-points) et des énumérations (les tirets).

Cependant, le locuteur, plus particulièrement lorsqu'il est apprenant d'une langue étrangère peut commettre des fautes de ponctuation qui sont dues soit à une méconnaissance des règles de la ponctuation et donc une incompréhension du sens des phrases, soit à une interférence à la langue maternelle: *« puisque dans les productions des apprenants apparaissent de nombreuses erreurs que l'on peut identifier comme des formes appartenant à la langue première, c'est qu'il existe un phénomène de transfert. (...) si la similitude entre deux langues aide à l'apprentissage, les différences vont au contraire créer des difficultés puisqu'elles seront sources d'interférences »*². En effet les deux langues ne possèdent pas la même intonation et prosodie, leur système de ponctuation diffère, le transfert que fait l'apprenant simultanément entre deux langues entraînent des interférences. Les interférences, qui sont liées au transfert négatif, sont des *« erreurs dans l'utilisation de la langue étrangère qui peuvent être retracées à l'utilisation faite dans la langue maternelle »*³.

1.1. Les problèmes de la ponctuation

Les signes de ponctuation sont les erreurs les plus fréquentes, qui reflètent un manque, une faiblesse et une mauvaise connaissance des règles qui structurent ces derniers sur les cent étudiants peu sont les étudiants, qui ont pu structurer leurs textes et leur donner une cohérence et lisibilité.

Un petit jet sur les copies des étudiants nous révèle le degré de la maîtrise de la ponctuation chez les étudiants. Les signes de ponctuation apportent plus de clarté au texte et rendent la lecture plus aisée. Jouant

¹ Catach N, *ibid*, p. 48.

² Giacobbe J, *Le recours à la langue étrangère* in Goanac'h D. Acquisition et utilisation d'une langue étrangère, Le français dans le monde- Recherches et application, 1990, p.116

³ Lott D, Analysing and counteracting interference errors. *ELT Journal*. 37 (3), 1983 (traduit par Danièle Allard « Traduire l'interférence »), p256

un rôle d'articulateur et d'un indice de cohésion, les signes de ponctuation sont peu maîtrisés et ceci est dû soit à la méconnaissance des règles d'usage ou à un autre facteur : ces étudiants ne leur accordent pas une grande importance.

Nous avons constaté un autre phénomène : les signes de ponctuation sont mal placés. L'étudiant met par exemple une virgule à la fin de la phrase alors que c'est le lieu où doit être mis un point final.

Le constat que nous avons fait, montre un grand manque dans l'usage du point final et de la majuscule bien qu'ils soient les plus connus, alors, que peut-on dire des autres signes tels que le point-virgule (;), les deux-points (:), les guillemets (« »), etc. ?

Au cours de notre analyse, nous n'allons prendre en considération que ces signes de ponctuation: le point final, la virgule et les trois points de suspension. Nous avons remarqué que ces signes représentent un taux plus élevé d'erreurs.

1.1.1. L'emploi du point final

Le point final est la marque de ponctuation la plus fréquente et la plus utilisée. Elle marque la clôture d'une phrase, un arrêt indispensable.

Selon la grammaire méthodique de Riegel le point final : *« marque la fin d'une phrase simple ou complexe ; il doit être suivi d'une majuscule (...). On a souvent associé le point à la majuscule pour définir la phrase ("commencer par une majuscule et finir par un point"). Cependant, le point peut isoler des segments qui ne correspondent pas à une phrase canonique et qui résultent d'effacements contextuellement contraints »*¹. Alors le point final constitue une marque de clôture de la phrase, il est associé à la majuscule qui marque le lancement d'une nouvelle phrase. Le point final nous renseigne que le sens de la phrase est achevé.

Voyons les exemples suivants:

1. Le monde d'aujourd'hui est divisé entre deux : les pays développés et les sous développés et cette dernière n'arrive pas à faire les besoins des Ses peuple disponible (p1) [Le monde d'aujourd'hui est divisé entre deux : les pays développés et les

¹Riegel M., ibid, p. 87.

sous développés et cette dernière n'arrive pas à faire les besoins des Ses peuple disponible.]

2. Et en bref et limité fait comme le décollage de l'avion qui veut dire le décollage de cercle vicieux du sous développement (p 30) [Et en bref et limité fait comme le décollage de l'avion qui veut dire le décollage de cercle vicieux du sous développement.]

Le point final est suivi toujours d'une majuscule. Il ne sert pas toujours à séparer des phrases achevées, il peut s'agir parfois d'un ensemble de segments qui ne s'identifient pas à des phrases.

Dans ces exemples ; les étudiants n'ont pas su utiliser le point final, car ce dernier sert à conclure la phrase et à achever sa signification. La phrase ne peut être considérée comme telle s'il n'y a pas de point final, ce dernier fait partie intégrale de sa détermination en tant que phrase et c'est ce qui manque dans les exemples n° 1 et 2.

3. La pression démographique. qui le fait suffisante (p21) [La pression démographique qui le fait suffisante]

Dans cet énoncé, il ne s'agit pas d'une absence du point final, mais d'une ignorance de la position de ce dernier. Le locuteur a mis le point final en apposition entre le syntagme nominal et le pronom relatif qui le qualifie ce qui a créé pour le lecteur une interruption du sens due à une interruption de la chaîne parlée produite par le locuteur.

1.1.2. L'emploi de la virgule

Selon le dictionnaire linguistique, la virgule : « *est un signe de ponctuation servant à distinguer, à l'intérieur des phrases, des membres de phrase (mots, propositions, syntagmes) qui, par leur fonction syntaxique, doivent être isolés des autres membres de phrase* »¹

La virgule est une marque de ponctuation qui a pour fonction la séparation d'un ensemble de mots, d'expressions ou de phrases au cours de la chaîne parlée. L'étude de la virgule est pertinente pour plusieurs raisons. Chez l'étudiant, la virgule « *est un signe très*

¹ Dubois J et alii, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, édition Larousse, 1999, p. 371.

fréquent et, en même temps, dont l'emploi n'est que partiellement réglé »¹.

1.1.2. 1. Oubli de la mise de la virgule

La virgule constitue la marque la plus utilisée après le point final. Cependant, nous remarquons que la majorité des apprenants n'en donnent pas une importance.

Soit la liste suivante :

1. En général il faut travail des techniques et active avec du monde extraire *. (p5) [En général, il faut travail des techniques et active avec du monde extraire.]
2. Apres des années de recherche les savants justifiés que les principes caractéristiques des payes (SD) sont *: (p10) [Apres des années de recherche, les savants justifiés que les principes caractéristiques des payes (SD)]
3. Enfin pour sortir et pourrait s'affranchir du cercle vicieux il faut les bons solutions* (p22) [Enfin, pour sortir et pourrait s'affranchir du cercle vicieux il faut les bons solutions]

On sait très bien que la virgule joue un rôle d'organisateur qui assure la cohérence et la cohésion d'un énoncé voire un texte. Elle accompagne généralement les articulateurs logiques qui relient les paragraphes. L'oubli donc de la mise de la virgule après un articulateur logique *enfin* dans les exemples n° 3 affecte le sens introduit par ce dernier : conclusion.

La virgule se met aussi après un complément circonstanciel anticipé pour le qualifier comme un élément secondaire et le distinguer des autres composants essentiels de la phrase. L'oubli de la mise de la virgule peut jouer sur la représentation graphique de la phrase, car il permet d'adhérer ce complément circonstanciel dans la même position que les autres constituants.

1.1.2. 2. Ajout de la virgule

Puisque l'oubli de la virgule dans une phrase constitue une erreur, l'ajout de cette dernière constitue une faute.

¹ DUCANCEL, G., « Savoir ponctuer et savoirs sur la ponctuation », dans *Repères*, n° 75, mai 1988, Institut National de Recherche pédagogique, Paris, p. 43.

Soit l'exemple suivant :

1. Le sous-développement est un état économique, dans lequel, le pays ne peut jamais servir toutes les choses demandées par son peuple (p13) [Le sous-développement est un état économique dans lequel le pays ne peut jamais servir toutes les choses demandées par son peuple]

On a montré antérieurement que l'oubli de la virgule dans un énoncé, affecte la représentation graphique ainsi que le sens de ce dernier. Ce sens peut être aussi affecté si le locuteur ajoute la virgule dans une phrase dans laquelle il ne faut pas la mettre comme dans ces deux exemples. L'étudiant a mis la virgule dans la première phrase deux fois ce qui a conduit à l'apposition du syntagme nominal *dans lequel* et de rendre la signification de ce syntagme nominal comme secondaire alors qu'elle est essentielle. Donc, l'ajout de la virgule dans cet énoncé est une erreur qui affecte le sens de la phrase.

1.1.2. 3. Interférence entre l'arabe et le français

Les fautes de ponctuation ne sont pas dues seulement à la méconnaissance des règles d'usage de chaque marque, elles sont dues également à l'interférence entre l'arabe et le français.

Soit la liste suivante :

1. il s'affranchit du cercle vicieux par le bon travaille, et l'enseignement élevée, et copier par les compétences étrangers *. (p24) [il s'affranchit du cercle vicieux par le bon travaille, et l'enseignement élevée, et copier par les compétences étrangers.]
2. Les moyens sont..... 'le capital 'le moyen de production*. (p13) [Les moyens sont..., le capital, le moyen de production*.]

L'arabe et le français constituent deux langues différentes avec deux systèmes linguistiques, phonétiques, stylistiques et graphiques tout à fait différents et divergents ; même l'organisation spatiale est différente puisque l'écriture en arabe commence de droite à gauche alors qu'en français il s'agit du contraire. La perfection dans la langue étrangère pour un apprenant arabe paraît un peu difficile étant donné que cet apprenant trouve une difficulté de s'adapter aux règles et aux exigences de cette langue cible, car il est confronté à une situation d'apprentissage nouveau et influencé au même temps du système de sa langue maternelle c'est-à-dire la langue arabe. Ce qui amène souvent l'apprenant fait des erreurs.

Dans ces deux exemples, l'étudiant est tout à fait mis dans une situation de confusion entre deux systèmes graphiques différents, puisqu'il est mis, devant un système de langue maternelle qu'il a acquis depuis sa naissance et une langue étrangère qu'il a appris à l'école. Il est tout à fait naturel que l'étudiant soit influencé par cette langue mère et qu'il calque ce système sur celui de la langue seconde.

Il réfléchit en arabe et écrit en français. Ce qui l'a conduit à mettre la virgule qu'on met dans les énoncés de la langue arabe.

1.1.3. L'emploi des points de suspension

Les points de suspension n'introduisent pas une modalité phrastique, mais ils produisent des effets de sens très particuliers.

Soit la liste suivante :

1. Les conséquences de cette situation est la pauvreté, l'augmentation du taux de chômage, logement,.....etc.* (p15) soit [Les conséquences de cette situation est la pauvreté, l'augmentation du taux de chômage, logement,...], soit [Les conséquences de cette situation est la pauvreté, l'augmentation du taux de chômage, logement, etc.]
2. Qui étudie les évolutions quantitative pour population de cité, pays..., etc.*(p8) [Qui étudie les évolutions quantitative pour population de cité, pays, etc.], soit [Qui étudie les évolutions quantitative pour population de cité, pays, ...]

Dans ces deux exemples il s'agit des erreurs concernant les points de suspension. Ces fautes concernent soit la réalisation graphique soit la position de cette marque de ponctuation.

On sait aussi que ces points de suspension introduisent l'infini. Ils commutent avec le syntagme, *etc.* La mise de l'un annule la mise de l'autre alors que l'étudiant dans les exemples 1 et 2 les a mis les deux ensembles.

2. L'analyse des erreurs de segmentation des mots.

2.1. L'apostrophe

L'apostrophe est quasiment absente dans certaines copies alors qu'elle est omniprésente dans d'autres. Ce phénomène de l'absence de l'apostrophe dans les copies des étudiants peut être justifié par la méconnaissance des règles due à une faiblesse basique comme il peut être justifié par la négligence de cette marque de ponctuation par ces étudiants.

Observons les deux mots suivants :

1. Lavion.* (p30) [L'avion]
2. Lépargne.* (p6) [L'épargne]

Pour ces deux mots, la rencontre se fait entre deux voyelles, la voyelle *e* du déterminant *le* avec d'une part la voyelle *a* du nom *avion* et d'autre part la voyelle *é* du mot *épargne*. Dans ce cas également, l'étudiant n'a pas respecté la règle.

Soit le mot suivant :

3. Le agrandir* (p3) [L'agrandir]

Dans ce mot, il s'agit de l'élision entre la voyelle *e* dans le pronom personnel complément d'objet direct et la voyelle *a* dans le verbe *agrandir*. Ce qui exige selon la règle, la suppression de la première voyelle, c'est-à-dire le *e* du pronom personnel et la mise de l'apostrophe, alors que ce n'est pas le cas, car l'étudiant n'a pas appliqué cette règle.

3. L'emploi de la majuscule

La majuscule est un signe de ponctuation qui a une fonction syntaxique, elle marque le début de la phrase, ou elle constitue une marque de quelques segments, c'est ce qu'affirme Riegel : « *la majuscule s'emploie pour marquer un nom propre par opposition à un nom commun (...). Elle est utilisée pour les noms de pays (...), et des peuples (...), les noms de rues (...), de corps constitués.* »¹¹

La majuscule est l'indice le plus important qui fait défaut. L'oubli ou la négligence de la majuscule au début de la phrase et l'usage massif de cette dernière au milieu de la phrase sont les erreurs les plus fréquentes.

3.1. Majuscule au début de la phrase

La majuscule est parmi les marques de commencement d'une nouvelle phrase. Dans notre corpus nous avons pu dégager un nombre incontestable de fautes concernant la mise de la majuscule au début de la phrase. Comme on le voit dans les exemples suivants :

¹¹ Ibid, p. 74

1. quant à la structure de la société* (p3) [Quant à la structure de la société]
2. le sous-développement formule un cercle vicieux ça veut dire c'est un cercle* (p6) [Le sous-développement formule un cercle vicieux ça veut dire c'est un cercle]

Comme on le voit dans ces exemples, l'étudiant néglige ou oublie de mettre complètement la majuscule, car cette dernière constitue pour lui un élément secondaire, alors qu'elle constitue en réalité un marqueur de phrase et un élément de souffle de texte, car le point final tout seul n'est pas suffisant pour organiser un texte. Il faut qu'il soit suivi d'une majuscule.

3.2. La majuscule dans les noms propres et les noms des pays

Soit la liste suivante :

bernard colli* (p15) [Bernard Colli]

france*(p18) [France]

La majuscule est l'une des marques des noms propres. Elle permet de les qualifier et de les déterminer en tant que noms connus et utilisés souvent comme elle permet de les distinguer des autres noms communs. L'absence de la majuscule dans le premier exemple qui constitue le prénom et nom d'un économiste illustre à affecté la présentation graphique de ce nom propre.

Il s'agit du même cas dans l'exemple n° 2 qui constitue le nom de pays ce qui rend fausse la présentation graphique de ce nom et les met sur le même pied d'égalité que les autres noms communs.

3.2. La mise de la majuscule au milieu de la phrase

La majuscule ne se met qu'au début de la phrase. Mais elle peut être placée également au milieu de la phrase lorsqu'il s'agit d'un nom propre la mise de la majuscule dans un nom commun au milieu de la phrase constitue une erreur comme on le remarque dans ces exemples :

1. Et Pour s'affranchir du cercle vicieux il faut *(p22) [Et pour s'affranchir du cercle vicieux il faut :]
2. Quant à le Structure de la Société :*(p10) [Quant à le structure de la société]
3. Le Crédit*(p15) [Le crédit]

Nous avons avancé antérieurement que la majuscule constitue une marque de commencement de la phrase après un point final. Donc, la majuscule ne peut être qu'au début de la phrase.

Cependant, il est à montrer que la majuscule peut être utilisée au milieu de la phrase lorsqu'il s'agit d'un nom d'une personne, un pays ou un nom commun qu'on veut mettre en exergue.

Dans ces exemples, il s'agit de noms communs qui doivent commencer par une minuscule alors que l'étudiant a mis une majuscule croyant peut-être avoir affaire à un nom propre.

4. Remediation

4.1. Exercice général

4.1.1. Texte

Produire, certes. Mais avec quoi ? Avec du travail d'abord : il s'agit là de l'élément de base, indispensable. Même pour cueillir les mires ou les champignons, pour collecter les ressources que la nature met à notre disposition, il faut une dépense de travail. Mais reconnaissons que le travail seul est d'une efficacité limitée : abattre un tronc d'arbre armé de ses seules dents, ou labourer la terre avec ses ongles n'est pas la méthode la plus rapide pour parvenir à ses fins. L'homme a besoin d'outils pour accroître l'efficacité de son travail. Pour reprendre la terminologie consacrée, U lui faut des moyens de production, ou encore du capital. Ce dernier terme est ambigu : il désigne à la fois l'instrument qui permet d'accroître l'efficacité du travail (qu'il s'agisse d'une pioche ou d'un ordinateur), une richesse accumulée qui est susceptible d'être mobilisée en cas de besoin (le « capital- pierre ») et l'apport de fonds grâce auquel une société a été créée (société au capital de... euros).

Denis Clerc Déchiffrer l'économie

Édition 2004 entièrement refondue et mise à jour

4.1.2. Question

Relevez les signes de ponctuation existant dans le texte en indiquant leur (s) fonction (s) :

Les signes de ponctuation	La fonction des signes de ponctuation			
	La fonction prosodique	La fonction syntaxique	La fonction énonciative	La fonction sémantique

Conclusion

En conclusion, on peut dire que ces étudiants ont des problèmes dans le domaine de l'orthographe. Tel est d'ailleurs le constat que font la plupart des enseignants. Ces difficultés inhibent la volonté de ces apprenants face à l'écrit. Le blocage est d'autant plus accentué par des évaluations négatives non suivies de procédures de remédiations adéquates; ce qui confine ces apprenants dans une situation d'échec les amenant à l'inertie (voire au refus) face aux activités liées à l'écrit. Nous pouvons conclure que la compétence linguistique n'est très développée mais nous nous attendions à cette performance. C'est pourquoi nous pensons que ces critères doivent être repris un à un et analysés avec les étudiants pour permettre à ces derniers à progresser dans la maîtrise de l'aspect normatif. Nous pensons également que ces apprenants éviteraient une partie non négligeable de ces fautes par un effort de relecture.

Bibliographie

1. Catach Nina, *L'orthographe*, Paris, PUF, 1978.
2. Catach Nina, *La ponctuation*, Paris, PUF, 1994.
3. Doppagne A, *La bonne ponctuation*, 2e éd., Duculot, Paris-Gembloux, 1984.
4. Dubois Jean et alii, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, édition Larousse, 1999.
5. Ducancel G, *Savoir ponctuer et savoirs sur la ponctuation*, dans *Repères*, n° 75, Institut National de Recherche pédagogique, Paris, mai 1988.
6. Odile Challe, *Enseigner le français de spécialité*, Economica, 2002.
7. Lott D, *Analysing and counteracting interference errors*. *ELT Journal*. 37 (3), 256-261, 1983 (traduit par Danièle ALLARD « Traduire l'interférence »)
8. Popin Jacques, *La ponctuation*, Paris, Nathan, 1998.
9. Riegel, Martin, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Quadriga, 2004.

❖ **MOHAMMED DJAOUTI Amina**
❖ **MAA**
❖ **Université d'Oran2 - Mohamed Ben Ahmed**
❖ **Sciences du langage**
❖ **aminamed06@yahoo.fr**